



Formation à la conduite des ponts roulants « boite à boutons » et à l'élingage.

Personnes concernées

- √ Toute personne qui dans le cadre de son activité professionnelle est amenée à utiliser un pont roulant.
- ✓ Toute personne ayant déjà utilisé un pont roulant et connaissant la pratique de l'élingage.



Objectif

 Être capable de conduire en sécurité un pont roulant, d'élinguer une charge en toute sécurité selon le mémento élingueur.

Durée: 7 heures (1 journée) En présentiel ½ journée théorique

½ journée pratique

Pré requis

- ✓ Maîtrise orale de la langue française.
- ✓ Être médicalement apte à la conduite et à l'utilisation d'un pont roulant.
- Étre muni des équipements de protections individuelles inhérents à la conduite des ponts roulants.

L'accessibilité à la formation pour <u>les personnes en</u>
<u>situation de handicap</u> est étudiée en amont selon les informations fournies.

La formation est dispensée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises et formés régulièrement.

Méthode pédagogique

Méthode participative et directive alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.

Moyens pédagogiques

- ✓ Salle de formation équipée, de chaises, de tables et d'un tableau, ordinateur, vidéo projecteur.
- ✓ Un pont roulant commande boite à boutons, des éléments de liaisons (élingues, manilles....)





Contrôle des connaissances

L'évaluation théorique:

Questionnaire de type OCM (10 questions) portant sur l'ensemble du thème + questions ouvertes.

Correction collective et reprise en commun des thèmes n'ayant pas été assimilés.

L'évaluation pratique:

Correction des mauvaises pratiques observées.

Attestation de formation remise au <u>stagiaire</u>

Formation à la conduite des ponts roulants « boite à boutons » et à l'élingage.

Formation théorique

Ouverture de la session de formation.

Présentation du formateur et de la société ELEVACTION. Présentation des stagiaires.

Présentation de la formation et des objectifs.

Responsabilité de l'employeur et du conducteur.

Article R.4323-55 relatif à la formation des engins de levage, Article R.4323-5 relatif à l'autorisation de conduite et son contenu,

Responsabilité pénale.

Présentation du pont roulant et des élingues.

Les éléments constitutifs (le pont roulant, les commandes, les Les organes de sécurité, Les différents types d'élingues,

Notice de calcul selon le mode d'élingage,

Notice de calcul selon les angles d'élingages,

Contrôle des élingues.

Règles de sécurité inhérentes à l'utilisation d'un pont roulant et à l'élingage

Examen d'adéquation (CMU du pont roulant, CMU des élingues, poids de la charge),

Examen de conservation (contrôles des différents éléments), Identification du poids de la charge et son centre de gravité, Moyens et modes d'élingages selon le poids de la charge et son centre de gravité.

Mise en sécurité du pont roulant après utilisation.

Formation pratique

Exercices

Présentation du pont roulant, la mise en service et le contrôle, Elingage de différentes charges (modes et moyens), Déplacement de charges et élimination du balancement, Mise en sécurité du pont roulant.